

Armez-vous de cette presse dont Satan s'est emparé pour corrompre les âmes. Qu'elle soit entre vos mains comme la lance de l'Archange qui frappe l'ennemi du Christ et guérit les plaies qu'il a faites. (P. Monsabré, O.P.).

LE NICOLETAIN

ORGANE DE LA VILLE DE NICOLET ET DES COMTES DE NICOLET ET D'YAMASKA

ABONNEMENT:	
Un an:	\$1.00
Six mois:80
Etats-Unis	
Un an:	\$1.50
Six mois:	\$1.00

JOURNAL BI-MENSUEL. NICOLET, MERCREDI, 17 OCTOBRE, 1934. Camille DUCUAY, Dir.-Prop.

VOTRE JOURNAL LOCAL

SA NECESSITE — SON ROLE — SON INFLUENCE

Le journalisme canadien prend, de nos jours, une heureuse expansion, dont la nécessité et l'influence ne peuvent être mises en doute.

A côté des grands quotidiens, nous voyons apparaître périodiquement une foule de petits journaux locaux, qui viennent demander fièrement leur place au soleil de la vie intellectuelle.

D'ordinaire, le nouveau venu est très bien accueilli. On le fête dans la presse. On lui fait des vœux de longévité, de succès. Sa ville natale s'en montre orgueilleuse; et il est choyé dans tous les foyers. Mais, après avoir suscité un premier mouvement d'intérêt, à base de curiosité, on l'entoure assez souvent d'une indifférence qui paralyse ses activités. Le froid isolement crée autour de lui, par l'apathie populaire, lui enlève son énergie, son mode d'action, sa vigueur; et le pauvre petit journal qui, il y a quelques mois, faisait si joyeusement entendre sa fraîche voix, où chantaient l'espérance, est peu à peu réduit à un silence déprimant. Comme un oiseau blessé, étendant encore fébrilement ses ailes, le journal délaissé offrira à ses lecteurs quelques pâles éditions, rendra un dernier vagissement, une dernière plainte financière... Puis, ce sera la mort.

Ceux qui l'avaient vu naître, le plus choyé, le pleurent bien un peu; mais bientôt le grand silence de l'oubli se fera autour du journal prématurément défunt, comme il se fait après quelque temps autour du nom des personnages les plus illustres. C'est la loi de la vie. C'est la loi des choses. C'est le lot des événements.

Dans le passé, Nicolet a eu, à différents époques, des journaux. Ils furent fondés et dirigés par des hommes de talents, des esprits clairvoyants, des gens entreprenants, et qui avaient à cœur les meilleurs intérêts de leur cité et de leur district. Ceux qui ont aujourd'hui dépassé l'âge de midi se rappellent encore les louables tentatives des Camirand, des Arthur Smith, et de quelques autres, qui donnèrent le jour à trois journaux, dont la destinée fut celle de la rose, la durée d'un matin.

C'est avec un certain sentiment de tristesse que nous rappelons ces choses, mais aussi avec une pensée reconnaissante pour ces doyens du journalisme régional, dont les entreprises méritaient un meilleur sort.

"Le Nicoletain", grâce à Dieu, franchira sans faiblir, l'étape toujours difficile des débuts. Nous terminerons bientôt notre première année sans accusier un déficit alarmant. "Le Nicoletain" veut et doit vivre, parce qu'il a une mission à remplir, un rôle nécessaire et honorable à jouer.

C'est Son Eminence le Cardinal Bégin qui, lors d'un grand congrès à Québec, disait: "La presse est aujourd'hui l'une des plus grandes forces sociales du monde". Comme citoyen et catholique, nous n'avons pas le droit de nous priver de cette force; car en cela nous resterions sourds aux directives des Papes. Léon XIII disait: "Un bon journal dans une paroisse est une mission perpétuelle". Et le Cardinal Andrieu d'affirmer: "L'apostolat de la presse est nécessaire au même titre que l'école, puisque la presse est l'école des adultes."

Les pouvoirs religieux ne sont pas les seuls à reconnaître la nécessité et la valeur du journal. Plusieurs grands hommes ont émis sur le sujet des pensées profondes et des opinions défiant le temps. Le grand poète Lamartine, qui aimait profondément le peuple, et qui ne manquait pas de sens pratique, puisqu'en plus d'être un favori de la muse, il possédait toutes les qualités d'un grand homme d'Etat, discutait un jour sur le moyen ou le mode le plus sûr et le plus rapide pour faire l'éducation du peuple ouvrier. Après avoir émis plusieurs hypothèses, opinions, et en avoir discuté longuement le pour et le contre, il en arrivait à dire que c'était par le journalisme populaire qu'on arrivait le plus sûrement au cœur du peuple. En effet, il avait pensé combler l'immense lacune de l'éducation civique des masses, non pas seulement par des livres, lus une fois pour ne les relire plus jamais, mais bien par le seul livre qui ne finit pas, mais qui recommence tous les jours, qu'on lit pour ainsi dire malgré soi, par cet instinct insatiable de curiosité et de nouveauté qui est un des appétits naturels de l'homme: c'est-à-dire par le livre quotidien: le journal populaire. N'allons pas l'oublier le journalisme, ce n'est pas un caprice, c'est la succession même du temps marqué, heure par heure, sur le cadran de l'esprit humain.

Comprenons donc bien l'importance pour une ville comme Nicolet d'avoir son journal bien à elle; pour la région, d'avoir un organe qui reflète ses intérêts, ses besoins, sa mentalité. Soyons de plus en plus convaincus que le journal local est le compagnon, l'ami sincère de la famille. Tous ont un intérêt vital à sa survivance et à sa prospérité. Que le marchand en fasse son agent d'annonces; l'industriel, le publiciste proclamant la valeur des richesses qu'il exploite.

N'oublions pas non plus le rôle très important joué par le journal local dans le domaine éducationnel, religieux, patriotique et moral. Ecoutez sa voix lorsqu'il raconte les joies ou les peines de la famille, les faits et gestes de nos hommes publics, l'écho de nos grandes fêtes religieuses et civiques. C'est dans ses colonnes bien modestes, mais bien à nous, que vibre l'âme de la petite Patrie Intime.

Que le journal local ne soit pas l'oeuvre d'un seul, mais bien de tous les lecteurs, qui deviendront des collaborateurs précieux.

Rallions-nous donc autour de notre journal local, "Le Nicoletain", comme autour d'un drapeau. Qu'il reflète toujours notre vie intime et nos espérances en l'avenir.

Camille Ducuay

Service anniversaire

Jeudi, le 27 septembre dernier, à 9 1/2 hrs ann., avait lieu en la cathédrale de cette ville, le service anniversaire de feu Mgr Chs-Ed. Bruneault, P. D. Frère de Son Excellence Mgr J. S. H. Bruneault, évêque de Nicolet, décédé au mois de septembre 1933.

Le Service et le libera furent chantés par Son Excellence Mgr J. S. H. Bruneault évêque de Nicolet, assisté au trône de MM. les chanoines G. Arseneau, supérieur du Séminaire comme prêtre-assistant, E. Pellerin, Principal de l'École Normale, comme diacre d'honneur et M. l'abbé Alf. Bernier, aumônier de la communauté des Rév. Srs de l'Assomption de la Ste-Vierge, de cette ville, comme sous-diacre d'honneur.

Deux ecclésiastiques du Grand Séminaire servaient comme diacre et sous-diacre d'office.

On remarquait au chœur: Mgr Ant. Camirand, P.D.V.G. occupant le trône en face de l'évêque, Mgr Z. Lahaie, P.A.V.G. du Séminaire, Mgr Onil Milot, P.A.V.G.H., curé de Victoriaville, Mgr F. A. St-Germain, P.D. directeur spirituel de l'École Normale, M. le chanoine L. Hébert, curé de la cathédrale et plus de 50 prêtres tant de Nicolet que des différentes parties du diocèse.

On remarquait dans la nef: les Rév. Soeurs de l'Assomption de la Ste-Vierge avec leurs élèves du Pensionnat et de l'École Normale et du Jardin de l'Enfance; les Rév. Srs Grises de l'Hôtel-Dieu et de l'Orphelinat-Hôpital du Christ-Roi, avec leurs orphelins et orphelines; les Rév. Soeurs du Monastère du Précieux Sang, les Rév. Soeurs de la Ste-Famille.

Une foule considérable de citoyens tant de la ville que de la campagne assistait en grand nombre à cette cérémonie religieuse rendant ainsi un hommage respectueux tant à la personne du regretté défunt qui était très estimé de toute la population de Nicolet qu'à Son Frère Son Excellence Mgr J. S. H. Bruneault, évêque de Nicolet que cette mort avait doublement affecté l'an dernier.

On remarquait dans l'assistance. Son Honneur le juge Ar. Trahan et Son Honneur le maire H. N. Biron, de cette ville, ainsi que M. Pierre Roy, maire de Nicolet-Sud et un grand nombre d'autres citoyens de marque de cette ville.

Les Rév. Frères des Ecoles Chrétiennes, de l'Académie Commerciale, de cette ville avec leurs élèves occupaient les banquettes du sanctuaire au milieu duquel était déposé le catafalque.

Le chœur de chant était sous l'habile direction de M. l'abbé J.-Bte Mathieu, de l'évêché, et l'orgue était touché par M. Ed. Châtillon, organiste de la cathédrale.

Toute la cathédrale était décorée de draperies noires. Pendant le service des messes furent dites aux six autels latéraux de la cathédrale. M. l'abbé C. E. Roberge, de l'évêché occupait la charge de cérémoniaire.

DEPART pour les MISSIONS

Samedi, le 29 septembre 1934, à 1 heure P. M. avait lieu le départ des cinq religieux missionnaires de la communauté des Rév. Soeurs de l'Assomption de la Ste-Vierge, de cette ville, qui quittaient leur Maison-Mère pour se diriger vers Montréal et Vancouver où elles s'embarqueront le 6 octobre courant sur l'Empress of Russia pour Aomori, diocèse de Hakodate, dans l'empire du Japon, où elles ouvriront une première mission de cet Institut dans ce pays lointain d'Orient.

Avant leur départ de la Maison-Mère toute la communauté réunie à la chapelle de cette institution et récitèrent les prières des voyageurs et demandèrent au ciel de jeter sur ces vaillantes religieuses toutes ses bénédictions. Mgr F. A. St-Germain, P.D., MM. les abbés A. Bernier, aumônier de la communauté, Alph. Taillon, assistant-aumônier, et un grand

Funérailles de Mme Ephrem Belcourt

Dans la soirée de vendredi, le 24 août courant, s'éteignait dans la paix du Seigneur, munie des secours de la sainte religion catholique, en sa demeure, rue Notre-Dame, Mme Ephrem Belcourt, (née Méliani St-Cyr), épouse de M. Ephrem Belcourt, ex-inspecteur d'écoles, rentier, de cette ville. La défunte était âgée de 80 ans et 10 mois.

Ses funérailles ont eu lieu en la cathédrale de cette ville, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, mardi le 28 août à 9 heures et demie.

La défunte laisse pour pleurer sa perte: son époux M. Ephrem Belcourt; ses fils, J. Ephrem Belcourt, instituteur à Montréal, J. Wilfrid, de Sanson C. B., J. Eugène, de Québec, et J. Henri, de Champlain, de Montréal; Mme J. A. Champoux, de Montréal; Mme J. A. Verville, de Stamouche, Mich., et Mlle Naïra, de Montclair, de Nicolet; son frère, M. Théophile St-Cyr, de Dominion Park, Lachine; ses gendres, MM. J. A. Champoux, de Montréal, et J. A. Verville, E.-U.; ses beaux-frères, M. Omséme Belcourt, de La Baie du Febvre; ses belles-soeurs, Mmes J.-Bte. Lemire, de La Baie du Febvre, Joseph St-Cyr, de Drummondville et Théophile St-Cyr, de Dominion Park, Lachine; M. et Mme Adolphe Belcourt, de Montréal, neveu de la défunte; ses belles-filles: Mmes J. E. Hébert, curé de la cathédrale, de Montréal, J. Eugène Belcourt, de Québec, J. W. Belcourt, de Sanson, B. C., ses petites-filles, Mlle Cécile, Yvette et Simone Champoux, de Montréal, M. et Mme Charles Dazé (Cécile Belcourt) de Montréal, M. et Mme Henri Trudeau, (Maria Belcourt), MM. Roland, Henri et Wilfrid Belcourt, ses arrière-petits-enfants: Mlle Suzanne Dazé, M. Roger Trudeau, sa nièce Mlle Alice Bellefeuille, de Ste-Eustache. La défunte laisse aussi un grand nombre d'autres parents dans les familles Lemire et Lafond tant de Nicolet, et de La Baie du Febvre.

L'AMOUR

Par sa nature l'homme aspire au bonheur absolu. Son Créateur lui a donné le véritable moyen de parvenir à ce but en lui régissant la loi de l'amour de Dieu et du prochain. L'amour est donc le seul moyen efficace par lequel nous pouvons atteindre notre idéal. Soit l'amour qui a Dieu pour objet immédiat, ou soit celui qui est basé sur la gloire de Dieu et qui a pour objet une personne quelconque.

L'amour étant l'essence de l'idéal lorsqu'il unit l'âme directement à Dieu est alors au degré sublime de sa perfection puisque le détachement complet des choses terrestres en est le dévouement. Cette union exige l'impartialité et le banissement de toute amitié particulière.

L'amour basé sur la gloire de Dieu et dont une personne est l'objet doit avoir pour motif les vertus, les qualités le talent de cette personne non son apparence ou l'intérêt que l'on porte à ce qu'elle possède car alors le mot flatterie convient mieux à ce vain sentiment.

Plus est élevé le degré d'amour acquis plus grand est le zèle et le courage pour parvenir à l'idéal. L'amour rendant obéissant, plaisant et compatissant est une source de consolations, de paix et de bonheur pour ceux qui le pratiquent mutuellement.

L'indulgence est un caractère de l'amour impartial puisque la vengeance est le désir des jaloux. Comme la haine est le motif de la brutalité, l'amour est sans contredit la cause directe de la bonté. Une amitié sincère est salutaire; elle nous soutient dans la lutte pour la vérité, nous donne une espérance presque téméraire en temps opportun et nous gratifie d'un courage à toute épreuve.

Cependant l'amitié sincère a ses chagrins ses peines, ses inquiétudes, ses ennuis et ses angoisses. Nous en concevons lorsque notre ami s'éloigne de nous ou nous quitte car alors ces troubles nous oppressent et nous affligent.

C'est de la qu'un amour trop tendre peut rendre malheureux. Deux amis francs et honnêtes sont inséparables. Un amour effectif est celui qui fait corriger mutuellement les défauts qui sont un obstacle à la conquête de l'idéal.

Un amour parfait rend joyeux et donne la paix à l'âme; un saint trisme est un triste stint à dit St-Augustin. L'ingratitude démontre l'égoïsme et l'absence des sentiments du cœur.

C'est frivolité de s'attacher à une personne pour son apparence, car l'apparence est éphémère et stérile tandis que les vertus et l'intelligence rendent l'homme immortel et lui font atteindre son but suprême.

Jacques ROUSSEAU.

Renouvellement de Mme Ephrem Belcourt

Boisvert, La famille Henry Jacques, sèph St-Cyr, M. et Mme Hervey Trudeau, M. et Mme J.-Bte. Bouthillier, M. et Mme Uldéric Lupien, M. et Mme J. A. St-Pierre, M. et Mme Bruno Therrien, Mme Antoinette Pinard, M. et Mme Nap. Rousseau, Mlle Lucille Coulombe, M. et Mme J. A. Beauchemin, La famille W. Lemire, Mlle Nellie Smith, Mme J.A.E. Belcourt et Mlle Marguerite Belcourt, M. et Mme Robert Lemay, La famille H. R. Dufresne, La famille Albert Dolan, La famille Alfred Landry, M. et Mme J. Alfred Gaudet, M. et Mme Roméo Lafond, La famille Noël Côté, M. Chas. Laflour, M. Edouard Smith, Mlle B. Houde, Dr et Mme H. P. Smith, La famille Donat René, M. et Mme Nestor Gaudet, La famille J. D. Richard, M. et Mme Henri Bélieu, M. l'Inspecteur et Mme J. Emile Pellerin, La famille J.-Bte. Provencier, La famille Emile Nourry, M. et Mme Joseph Cardinal, Mlle Simone Lemay, La famille Lucien Boisvert, La famille Eug. Leblanc, M. et Mme J.-Bte. Lemay, La famille J. F. Boisvert, M. Laurent Leblanc, M. Léopold H. Hamel, La famille Arthur Duval, M. Robert Duval, La famille Honoré Duguay, La famille J. O. Lassonde, La famille Donat Hamel, M. et Mme Omer Provencier, M. et Mme J. Omer Camirand, Mlle Hermine et Ant. Caron, M. et Mme Apollinaire Proulx, La famille N. Duchesneau, Mme J. Arthur Lemire, et famille, M. et Mme Herman Gadbois, La famille Emilien Landry, Mme L. P. Proulx, La famille Georges Boucher, La famille Zacharie Lafond, M. Arthur Therrien, et famille, M. et Mme Henri Fréchette, La famille H. M. Lemire, M. et Mme Roland Gélinas, Mlle Marie-Flore Houde, M. et Mme E. Rebié, La famille E. H. Châtillon, L'Association des Dames de Charité, M. Arthur O. Simonneau, Soeur St-Paul, Mlle Alice Gréneau, Mme Arthur Simonneau, Mlle Eutichienne Bellerose, M. et Mme J.-A. Désilets, Soeur Marie du Bonsecours, A. S.V., L'Amicale de l'Assomption, Mme Denis Blondin, La famille Josephat Joyal; La famille Grégoire Garon; M. et Mme J. Bte Métiévier; La famille Omer Jutras; La famille J.-A. E. Dubuc; M. Pierre, R. Dufresne; M. et Mme J.-L. Crochetière; Mlle Alexandrina et Adéline Gélinas; M. Calixte et Mlle Alice Métiévier; M. et Mme Lédias Boaulac; Famille Bazille Boaulac; M. et Mme J.-E. Janelle; Famille Elzège Geof. Troy; Mme Alice Boucher; M. J. Eugène Belcourt; Personnel Section Statistiques agricoles (J. T. Lamontagne); Dr et Mme Guillaume Gill; Abbé Ephrem Lafond.

Les porteurs étaient: MM. Emmanuel Rousseau, J. O. Courchemne, J. Mercier, E. Pellerin, J. W. Denis et Pierre Roy, maire de Nicolet-Sud. La levée du corps fut faite par M. le chanoine Lucien Hébert, curé de la cathédrale et le service chanté par M. l'abbé E. Lafond, curé du Lac Magog, neveu de la défunte. Il était assisté de MM. les abbés A. Taillon et P. E. Côté, comme diacre et sous-diacre.

On remarquait au sanctuaire: Son Exc. Mgr J.-S.H. Bruneault, évêque de Nicolet, Mgr A. Camirand, P. D. V.G. M. le chanoine L. Hébert, curé de la cathédrale, MM. les abbés E. Proulx, procureur du Séminaire, Henri Thibault, procureur de l'évêché, G. E. Roberge, secrétaire de l'évêché, E. Lauzières et G. Roy, du Séminaire, de cette ville; les Rév. Frères des Ecoles Chrétiennes, de cette ville.

On remarquait dans la nef: les Révdes Soeurs de l'Assomption de la Ste-Vierge, les Révdes Soeurs Grises avec leurs orphelins de l'Orphelinat-Hôpital du Christ-Roi, de cette ville, les Révdes Soeurs du Monastère du Précieux-Sang et les Révdes Soeurs de la Ste-Famille, de cette ville.

La quête fut faite par MM. J. Mercier et E. Pellerin. L'ordre des funérailles étaient sous la direction des Rousseau & Frères, entrepreneurs de pompes funèbres de Nicolet et de Trois-Rivières.

Le chœur de chant était sous la direction de M. l'abbé J.-Bte. Mathieu, et l'orgue était touché par M. Ed. Châtillon, organiste de la cathédrale.

Suivaient la dépouille mortelle, outre les parents ci-haut mentionnés: l'honorable juge Ar. Trahan, de cette ville, MM. Dr H. F. Smith, Arthur Marie, Henri Goussier, notaire H. Grenier, avocat, Philippe René, Rodrigue Camirand, J. Proulx, Arthur Beauchemin, Omer Provencier, J.-Bte. Provencier, Honoré Duguay, Noël Côté, Lor. St-Pierre, Alex. Houle, Maurice René, Evariste René, Jos. Richard, Hector Lemire, Nazaire Lemire, Nazaire Lafond, Achille Proulx, Eugène Proulx, Stephen Thahan, Léopold Troitier, J.-Bte. Métiévier, Arthur Désilets, Hugues Gréneau, Raoul Lemire, Omer Lupien, Jos. Duguay, Geo. Morel et un grand nombre d'autres dont les noms nous échappent.

Un grand nombre de témoignages de sympathies, d'offrandes de messes et de fleurs furent déposés sur la tombe de la défunte.

Toute la population s'unifia à la famille Belcourt pour lui offrir ses plus sincères condoléances dans la perte de cette femme qui fut toujours un modèle de piété et de bon exemple parmi la population nicolétaine.

Offrandes de messes: Les Frères des Ecoles Chrét.iennes; H. N. Biron, maire de la ville de Nicolet; La famille P. H. Coulombe, Mlle Antoinette Trudel; Mlle L. L. Roy; Mlle Carmel St-Cyr, J. Ephrem Belcourt, J.-Eng. Belcourt, J. Wilfrid Belcourt, Mme J. A. Champoux, Mme Fred. Verville, J. Henri Belcourt, Mme Nap. Aubry et ses enfants, Le personnel du Bureau des Statistiques agricoles, Québec.

Bonquets Spirituels: M. et Mme J. G. E. Belcourt.

Offrandes de Fleurs: Mlle Almandine de Bellefeuille.

Sympathies: Mme Wenceslas Smith, Mlle Amanda Monette, Mme L. P. H. Bourk, Mlle Albertine Bourk, Mme Louis Hamel, M. Lorenzo St-Pierre, La famille Ernest La famille Arthur St-Cyr, Mme Jo-

Renouvellement du Contrat de l'Électricité

D'après ce relevé, le conseil croit avoir une idée approximative du montant total que la Shawinigan Electric Power retire chaque année de la ville de Nicolet en vertu du contrat qui se termine au mois d'octobre prochain. En vertu de ce dernier contrat le taux domestique est de \$4 le kilowatt avec un escompte d'un sous par kilowatt pour paiement dans les 10 jours de la présentation du compte. Le minimum est de \$1.00 par mois. Les lampes de rues de 100 C. P. coûtent 18.00 chacune.

Voici maintenant les nouvelles propositions de la Shawinigan Power pour le renouvellement du contrat: TAUX DOMESTIQUES.

Charge de service par moi 0.33 plus .05 pour les premiers 60 Kw/H de mois—.02 1/2 pour les 140 Kw/H suivant. .02 1/2 pour la balance de la consommation pendant le mois. — 10% d'escompte pour paiement dans les dix jours de la présentation du compte Minimum \$1.00 par mois.

Note. Ajouter 5 Kw/H à la première échelle pour chaque appartement au-dessus de 12.

TAUX COMMERCIAL.

Charge de service par KVA de demande par mois .33 plus .05 pour les premières 125 hrs. d'usage de la demande du mois. 0.1 1/2 pour la balance de la consommation du mois.

Escompte 10% pour paiement dans les 10 jours de la présentation du compte.

Minimum \$1.00 par mois.

Note. Eglises seulement: Escompte additionnel de 15%.

ECLAIRAGE DES RUES.

A la signature du contrat:

Lampes de 100 C. P. par année chacune \$16.25 net

Après la première année 15.62 net.

Après la deuxième année et pour la balance du contrat \$15.00 net

Franchise 10 années.

Avant de signer ce nouveau contrat les membres du conseil ont voulu consulter les intéressés. A cet effet, vendredi le 21 septembre courant le conseil réunissait un certain nombre de consommateurs et leur exposait les nouvelles propositions de la Shawinigan Power.

Le lendemain, samedi le 22 sept. courant, il y eut une séance spéciale du conseil où l'on adopta les propositions qui doivent être faites à la

Shawinigan Power par la ville de Nicolet

selon le désir exprimé par les consommateurs d'électricité lors de leur réunion du jour précédent. Voici en résumé les principales propositions que la ville tient à faire accepter par la Shawinigan lors du renouvellement du contrat au commencement d'octobre prochain, et qui favoriseraient le petit consommateur: La ville demande que le taux de .95 soit chargé pour les 30 premiers Kw/H; .03 pour les 30 Kw/H suivants .02 1/2 pour les 40 Kw/H suivants et 0 1/2 pour la balance; que le minimum soit de .75¢; que la force motrice soit de \$30.00; et que le prix des lampes de rues soit de \$12.00. La majorité des échevins semble contre la proposition de franchise de 10 ans. Tous préfèrent aucune franchise, mais s'il y a lieu de consentir à une franchise qu'elle ne soit plus que pour 2 ou 3 ans.

A l'appui de ces propositions le conseil cite l'exemple de plusieurs municipalités à peu près de même population et de même consommation (à suivre sur la dernière page)

CELLE QUE L'ON OUBLIE

Coulez, coulez majestueux flots de saphirs. Enchassés entre deux rives d'émeraude, Pendant que, venant de loin, les vents du zéphyr, Glissent doucement, rafraichissant la berge chaude.

Si le Grand Maître ne l'a pas créée "Charmeuse", Environnée de montagnes au front adouci, C'est qu'il savait, que toi et ta rivale la Meuse, Pouvez mieux ainsi, mirer la couleur des cieux.

Il a maniquement bordé tes rivages, De saules, de chênes, de plaines, de marais, Qui sont toujours orgueilleux et fiers du mirage, Où ils se volent le jour et du soir au matin.

L'étranger quand il se promène par les chemins Qui courent le long de tes superbes paysages, Regrette de ne pouvoir être Nicoletain, Pour pouvoir souvent y réfléchir son visage.

Oh! ton cours murmurant, argenté et limpide, Doit imprimer bien au fond du cœur intrépide Du passant, qui ne te voit, même que dans la nuit, De ce refrain, qu'en lui-même souvient-il redit:

Rivière Nicolet, Que gentiment, la gracieuse et sonore mouette Effleurant tes vagues de son vol silencieux Te dise tout-bas, que tu as su charmer mes yeux! Et qu'elle n'oublie d'ajouter; que je te regrette

Rivière Nicolet, Nicolet, ARTHUR B. CAMIRAND.

5¢ CIGARES WHITE OWL IMPERIAL TOBACCO COMPANY OF CANADA, LIMITED - MONTREAL

Tél.: 136 Nicolet C.P. 232

Buvez les liqueurs Douces fabriquées par F. X. GAGNE, Embouteilleur autorisé du Coca-Cola En vente dans tous les restaurants et Epiceries.

LES BANQUES AIDENT LES NOUVEAUX SOUSCRIPTEURS A L'EMPRUNT DE REMBOURSEMENT

Pour accommoder les nouveaux souscripteurs à l'emprunt de remboursement de 1934, les banques ont consenti à prêter jusqu'à 75% de la valeur au pair des obligations du Dominion qu'un acheteur désire obtenir.

Des bons et obligations portant un intérêt de 2, 2 1/2, 3 et 3 1/2 pour cent, pour échoir respectivement dans deux, cinq, huit et quinze ans, sont offerts en souscription publique conformément au prospectus de l'emprunt de remboursement de 1934 officiellement rendu public par l'honorable E.-N. Rhodes, Ministre des Finances.

Les bons et obligations se vendent aux prix suivants: échéance de 1936, à 98.90 pour rapporter 2.57%; échéance de 1939, à 98.15 pour rapporter 2.90%; échéance de 1942, à 97.00 pour rapporter 3.43%; échéance de 1949, à 96.50 pour rapporter 3.81%.

Le produit de l'emprunt servira à rembourser \$222,216,850 d'obligations du Dominion du Canada, échéant le 1er novembre; le restant sera affecté aux besoins généraux de l'Etat y compris l'amortissement de bons du Trésor à court terme.

Les porteurs de bons échéant le 1er novembre pourront présenter leurs bons, au lieu d'espèces, en paiement de souscriptions à une égale valeur nominale de bons d'une ou plusieurs échéances de la nouvelle émission.

Les porteurs de bons échéant le 1er novembre pourront présenter leurs bons, au lieu d'espèces, en paiement de souscriptions à une égale valeur nominale de bons d'une ou plusieurs échéances de la nouvelle émission.

Les Maux de Reins

permettent aux poisons de s'accumuler dans le système et provoquent des accès persistants de Mal de Dos, Rhumatisme ou Sciatique. Prenez les Gin Pills pour remettre vos reins en condition normale et éliminer de votre système tous les poisons.



Ce nom signifie enlèvement rapide de la douleur

Les tablettes Aspirines fondent des qu'elles touchent la salive. Ceci signifie qu'elles soulagent, dès qu'elles sont absorbées, un violent mal de tête, la névralgie ou le rhumatisme. L'Aspirine est sans danger. Les médecins les prescrivent, car elles n'attaquent pas le cœur.

Assurez-vous qu'il y a sur chaque tablette la marque Bayer en forme de croix. Les Aspirines sont fabriquées au Canada et tous les pharmaciens en vendent.

ASPIRIN

prime de 1/3 de un pour cent dans le premier cas et de 1/4 de un pour cent dans le second. Cette offre ne vaudra que jusqu'au 6 octobre à moins que la souscription ne soit close avant cette date.

Après le 6 octobre, si la souscription est encore ouverte on acceptera au pair les obligations éligibles pour remboursement. Les porteurs de bons échéant le 1er novembre recevront en espèces la différence entre le prix de rachat et le prix de la nouvelle émission.

Toutes les souscriptions en espèces seront sujettes à répartition. Dès que le plan de répartition aura été annoncé, le paiement intégral des bons attribués devra être effectué promptement contre livraison des titres provisoires qui aura lieu le ou vers le 15 octobre. L'intérêt commencera à courir dès le 15 octobre.

Le principal des bons et obligations nouveaux est payable au siège social de la Banque du Canada. C'est la première fois que le nom de la nouvelle banque centrale est mentionné dans le prospectus officiel contenant les détails d'un emprunt du Dominion et l'on distingue facilement déjà quel rôle elle jouera comme agent fiscal du Dominion.

Le montant de cet emprunt est limité à \$250,000,000. La souscription sera close le ou avant le 13 octobre, à la discrétion du ministre des Finances.

La France à Gaspé

Par Edouard MONTPEIT Professeur à l'Université de Montréal

Les envoyés des journaux parisiens ont déjà raconté l'arrivée à Gaspé de la Mission française. J'exprime les réactions du Canada français devant un spectacle qui fut, pour lui, une consécration.

La baie de Gaspé semble un Ju-ra aux vallées submergées de bleu. L'apaisement des machines marque l'arrêt prudent du navire. Les sirènes exultent. Des avions laissent tomber des fleurs. Du fond de la baie, détachées de la verdure par un mouvement d'ensemble, des barques de pêcheurs, aux couleurs racées par le flot, s'avancent en plein soleil.

Chaque porte, relié à des fanions, le blason d'une des provinces de France dont le Canada est issu: les lions lampassés d'azur, de Normandie, ou le lion léopard, du Maine; l'hermine rangée sur fond d'argent, de Bretagne; les cinq tours, placés en triangle, du Poitou; les trois lys sur fond bleu, de l'Île-de-France; la levrette d'argent marchant sur une herse d'or, de Saint-Malo, dont la devise: Semper fidelis boucle la nôtre: Je me souviens.

"Ils connaissent mieux que nous nos provinces", dit-on autour de moi. Mais non: ils les étalent, ainsi que des titres de noblesse, à la rencontre de Jacques Cartier, renouvelant, cette fois sur un rythme resté français, une scène de la découverte. L'écho multiplie l'aplaudissement rauque des moteurs. Des clameurs se mêlent: "Vive la France!", "Vive le Canada!" L'une monte du peuple, l'autre descend du navire. Des Français nous embrassent, comme s'ils voulaient étreindre en nous quelque chose de notre pays.

POSITION PERMANENTE ET BONS PROFITS

QUI VEUT devenir son propre bourgeois tout en touchant des profits de \$25.00 à \$35.00 par semaine dès le début? La ligne Watkins, composée de 150 produits, de nécessité, vous offre l'avantage. Si vous avez un équipement de voyage, écrivez à la Compagnie J. R. Watkins, 2177 rue Masson, Montréal, pour plus amples renseignements, Dept. R.V. 3

FABRIQUE bien outillée pour confectionner des salopettes, fracs, chemises d'ouvrage et pantalons. 45 machines. Couteau électrique. Presse à vapeur. Construction solide à trois étages. Valeur: \$12,000.00; vendrait pour \$6,500.00. S'adresser à Gendron Frère, St-Antoine, Co. de Verchères, propriétaires.

Bon logement à louer, meublé ou non meublé. Conditions faciles. Situé sur la rue St-Jean-Baptiste, à Victoriaville, au deuxième étage, No. 87. S'adresser à ce numéro, chez Mme Alphonse Lehoullier.

Sur la place publique, on inaugure la croix qui perpétuera la prise de possession du 24 juillet 1534. La croisière se dilue dans la foule. Des conversations s'engagent, les premières: dans la langue qui garde chez nous des reflets d'italien. — Vous aimez la France? — Oui, mais j'aime aussi les Françaises.

— Vous êtes un Français... de France? — Mais oui. — Je voudrais vous offrir une pièce ancienne que j'ai trouvée dans mon champ. — Que puis-je faire en retour? — Écrivez-moi, de France, "de temps en temps".

Les "officiels", prennent place sur l'estrade flanquée d'orniframes fleurdelisées, et d'où la ligne modérée des montagnes rayonne dans l'air que filtre un rideau de peupliers. L'uniforme marin et la jaquette noire touchent la pourpre cardinalice et l'amarante épiscopale. Des détachements alignent leurs armes disparates: saliors anglais, sanglés de jaune, pompons rouges que le peuple acclame, soldats canadiens revêtus de khaki. Gaspé s'étonne d'un pareil déploiement.

Une voix canadienne, celle du lieutenant-gouverneur de la province de Québec, M. Patenaude, un nom prédestiné, apporte à la France "l'expression de la plus affectueuse bienvenue," sur cette fin de terres où revit, comme sur l'estuaire de la Gironde, "la moisson que rien ne déracine plus".

Quant le voile tombe, des pièces pyrotechniques lancent vers le ciel des drapeaux qui se déploient avec des mouvements de poussins sortant de leur coquille, et battent quelques instants sous des parachutes. Une bourre tombe aux pieds d'un journaliste: cette manifestation, d'ailleurs captivante, nous vient du Japon!

La croix est d'une seule pièce, et de trente pieds comme la veut Cartier; mais cette fois elle est de granit, d'un granit encore rugueux. Elle entre dans le temps précédé des granits bretons que je viens de toucher aux Portes-Cartier et à Sables où ils patinent le froid les maisons et les maitres-autels.

La parole reprend. Le premier ministre du Canada lit un message du roi d'Angleterre qui met d'accord les nuances de notre patriotisme; l'Empire sera de toutes les cérémonies, dans une attitude que je dirai quelque jour. L'amiral anglais trouve une formule élégante: il salue Cartier, découvreur d'un Dominion. Le délégué américain, en parlant français, provoque un crépitement. L'Église et l'Etat unissent leur sagesse.

Enseignements connus, qui offrent l'intérêt de leur renouvellement devant quatre siècles d'histoire; mais nous attendions surtout les mots venus tout exprès de France.

M. Flandin a parlé comme un prince de la République. Sa stature, la netteté de son accent, sa vision, son détachement ont conquis le Canada français.

Il renoue notre tradition à Jacques Cartier par "l'instinct de la découverte et le goût des forces de la nature". Heureuse trouvaille: pendant près de cent ans la scène où parut le Malouin est restée vide, et il est difficile de chercher ailleurs que dans l'inspiration de la découverte le lien qui nous rattache à la France, à moins que ce ne soit le Saint-Laurent même, "cette artère par où le Canada a reçu le sang de la race blanche".

Il exalte, devant les représentants de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis, "le réconfort de la conciliation humaine", résultat de notre attachement à nos origines et de notre loyauté, française aussi, à la Couronne britannique.

Surtout, il reconnaît notre effort; et il le sanctionne de son autorité. Cela vaut mieux que les attestations de fraternité où se complait la rhétorique, oubliant des seules réalités qui appartiennent, la souffrance et la

volonté: "Une terre, un climat, une histoire, qui vous sont propres, ont créé une nation canadienne, que vous servez avec passion, que vous revendiquez avec orgueil... Vous êtes devenus les associés de vos ennemis d'hier... Votre peuple s'épanouit sur deux troncs, qui puisent leur sève dans le même sol, mais progressent également libres et bientôt sans doute également forts".

Sur le carnet où, en écoutant l'écho des haut-parleurs, je griffonne des impressions, j'écris fébrilement: "Merci pour ces paroles!" M. Flandin a compris, aux acclamations qui les ont accueillies, à quel point elles nous ont touchés. Qu'avons-nous enseigné à la France, de notre côté? Je ne sais pas. Sa vitalité, peut-être, et sa durée. Elle nous a donné, en venant vers nous, une confirmation — je reprends le mot. Elle était là, toute: religion, politique, pensée, travail. Elle nous a sentis Canadiens de résolution, Français de culture et d'expression, avec les qualités qui nous restent et les défauts que nous lui avons pris. Neuf cents personnes, qui donc aurait pu les "chambrier" pour leur servir, sur notre compte, les propos de la France elle-même, dans le monde, est la victime, ou ressasser les légendes dont nous abreuvons certains Anglo-Saxons. Nous sommes apparus dans notre simple vérité, faite d'événements et de reprises et, dorénavant, peut-être, on avait ignoré le tourment.

Je reviens vers le soir, sur le Champlain. Spectacle familier, dont j'ai si souvent recherché le repos; les montagnes de Gaspé, pour dormir, s'incrustent peu à peu dans le crépuscule. Sur le cratère où le soleil vient de descendre, des parcelles de feu immobiles dans un ciel d'or. Là-bas, du fuseau déjà violacé d'une colline, la nuit se déroule.

La lune court sur une mer joyeuse et réveille pour la première fois la blancheur de la croix. Tout près, le Monument aux morts: un soldat, casque au dos, les deux mains sur son arme, regarde l'Europe. Sur le socle, qui défend des noms contre l'oubli, je relève celui du lieutenant Roddy Lemieux. Pourquoi la parole de jeunesse et de souvenir qu'il prononça avant de mourir sur le champ de bataille me revient-elle avec insistance comme pour traduire le sens de cette journée: "Dites à ma mère que j'ai fait mon devoir".

Edouard MONTPEIT.

La Gazette Officielle de Québec

Un non-sens et une injustice!

On n'ignore pas que tous les avis légaux d'intérêt public doivent être publiés, — un grand nombre le sont uniquement, — dans la "Gazette Officielle de Québec", périodique édité par le gouvernement ou sous les auspices du gouvernement. Cet organe a sans doute sa raison d'être, mais n'est-il pas injuste pour les journaux comme pour le public qu'on en fasse une feuille de réclames payante dont on oblige les individus et les municipalités à se servir à des taux très élevés et, très souvent, avec des résultats à peu près nuls?

La publication des avis légaux a pour but de les soumettre à l'étude de la population intéressée. Peut-on prétendre que la "Gazette Officielle" obtient ce résultat? Non, puisqu'elle n'a qu'une circulation extrêmement restreinte. Elle est inconnue d'au moins 98 pour cent de la population. Prenons, par exemple, un cas entre bien d'autres: celui de la vente des propriétés pour taxes municipales. N'est-ce pas un non-sens que l'on oblige les municipalités à payer des sommes considérables pour apprendre à une poignée de gens, dont la plupart sont tout à fait désintéressés, qu'elles feront vendre un certain nombre d'immeubles ou de terrains? N'est-ce pas surtout et ayant tout les citoyens de la région où cette vente aura lieu qu'il faudrait informer? Ils sont les acheteurs virtuels des propriétés mises à l'enchère et une annonce dans le journal régional serait beaucoup plus appropriée. Elle serait en plus suffisante. Le même cas se présente au sujet de la plupart des ventes par enchères publiques. Si les créanciers ou leur représentant veulent avoir quelques résultats, ils doivent annoncer dans les journaux, leur publicité dans la "Gazette Officielle" pouvant être considérée comme nulle, ou à peu près, au point de vue commercial.

Actuellement, la "Gazette Officielle" est tout simplement une feuille d'annonce, maintenue, à notre sens, pour une seule raison: les profits qu'elle rapporte. Elle n'est pas un journal proprement dit, ni assujéti aux lois postales auxquelles les propriétaires de journaux ordinaires sont obligés de se soumettre. Si elle était réellement un journal, elle devrait payer un surplus considérable de droits postaux lorsqu'elle ne contient, comme c'est le cas la plupart du temps, rien autre chose à lire que de la publicité.

Nous croyons que les journaux doivent considérer le maintien de ce périodique comme une injustice à leur endroit. Ils sont ainsi privés d'une source considérable de revenus dont on ne devrait pas les priver.

Par le médium de cette "Gazette" on oblige aussi les individus et les municipalités à des débours inutiles et souvent on fait le jeu de quelques spéculateurs qui comme cela s'est vu étant les seuls informés, réussissent de fameux marchés au détriment des pauvres gens.

La Presse devrait s'unir pour réclamer l'abrogation de cette loi arbitraire en vertu de laquelle la "Gazette Officielle" monopolise presque tous les avis légaux. La Presse, en l'occurrence, revendiquerait justice et travaillerait dans le meilleur intérêt des contribuables.

"Reproduit de la Parole" Drummondville Qué.

XENOLATRIE

Cela prouve combien les pseudonymes sont utiles, surtout en matière de spectacle, de théâtre et de musique. Le public anglais en particulier, a la réputation de ne s'intéresser qu'aux artistes dont les noms ont des désinences russes, polonaises ou italiennes. Aussi bien, la plupart des chanteurs et cantatrices britanniques ont-ils eu soin de modifier leur nom.

Nellie Armstrong est devenue Nellie Melba. Une de nos compatriotes du nom de Lajeunesse s'est baptisée Albani. Une autre, Donalda, un Irlandais du nom de Foley a italianisé en Poli. Un autre Britannique a modifié Campbell en Campobello. Enfin, on chuchote qu'un des virtuoses les plus fêtés aux Etats-Unis sous un patronyme en ski est né aux environs de Londres.

LA PERTE DES CLIENTS PAR TELEPHONE

On dit généralement qu'une firme perd environ 15% de ses clients par an. Parmi ceux-ci, il y en a un bon nombre qui s'en vont à la suite de communications téléphoniques.

Lorsque l'on téléphone à une grosse société, la jeune fille qui répond représente tout la société. Si elle dit: "Allo! Qui êtes-vous? Que voulez-vous?" on a l'impression que la maison manque de courtoisie.

Elle parle peut-être à l'un des meilleurs clients de la firme et son manque de politesse peut l'éloigner. Pour bien répondre à un appel téléphonique, il faut dire: "Ici Dupont et Cie, bonjour Monsieur."

On ne doit jamais dire: "Qui êtes-vous?" mais bien: "A qui ai-je l'honneur?"

A la fin de la conversation, la téléphoniste peut dire: "Merci de nous avoir téléphoné."

Une conversation par téléphone devrait être plus courtoise encore qu'une conversation face à face. Il vrait y avoir beaucoup de "s'il vous plaît" et de "merci!"

Une société qui insiste sur la courtoisie au téléphone favorise considérablement le maintien de sa clientèle.

L'APOTRE LAIC

Le laïc doit être d'autant plus apôtre que l'action du prêtre est par elle-même limitée; elle ne s'étend qu'à ceux qui constituent le troupeau, qui vivent à l'ombre du clocher. A côté, combien d'étrangers, d'indifférents, d'impies même que cette action n'atteint pas, avec qui la hiérarchie n'a aucun contact! Le laïc, lui, par suite de sa vie plus répandue dans le monde, par suite de ses relations plus nombreuses, par suite de sa position, a des occasions multiples de les rencontrer, et voilà pourquoi l'Eglise compte sur lui non seulement pour se faire respecter, mais encore pour démolir les préjugés, pour renverser les barrières qui séparent, pour exercer une influence de rapprochement et de conversion. Pour cela, il a la ressource de la parole quand elle est bien éclairée, il a la ressource des sociétés qu'il dirige. Rôle éminemment précieux qu'ont compris un Vuilliot, un Ozanam, un Montalembert, un Léon Harmel, pour ne citer que quelques noms; rôle éminemment délicat aussi, qui demande de l'instruction, de l'obéissance vis-à-vis de l'autorité établie, mais rôle nécessaire. Que le laïc le comprenne, dit

LES GUERRES

Au cours des deux derniers siècles, la guerre de Sept-Ans a fait 551,000 morts; les guerres de la Révolution, 1,300,000 morts; les guerres de Napoléon, 1,700,000 morts; la guerre de Crimée, 785,000 morts; la guerre de l'Indépendance américaine, 700,000 morts; la guerre russo-japonaise, 624,000 morts; les guerres balkaniques, 108,000 morts; enfin, la guerre de 1914-1918, 3,300,000. En deux siècles, plus de neuf millions d'hommes ont ainsi trouvé la mort sur les champs de bataille.

La statistique, dans sa sécheresse arithmétique, n'a-t-elle pas parfois une éloquence plus poignante que les plus vibrants écrits?

SAUVES PAR DES SERINS

On n'ignore pas que les serins ont l'appareil respiratoire si sensible qu'ils sont fréquemment utilisés dans les mines et à bord des sous-marins pour donner l'alarme en cas de danger d'empoisonnement ou d'asphyxie par les gaz.

Or, à Gosiar, un feu flambait dans la cheminée d'une maison où se faisait l'élevage d'une vingtaine de serins. Dans la chambre où se trouvait celui-ci, dormaient quatre petits enfants, et dans la chambre contigue, la mère. Tout à coup cette dernière constata que les serins interrompaient brusquement leur concert matinal. Elle se leva, prise d'un sinistre pressentiment, et courut à la chambre voisine. Les enfants étaient évanouis, à demi asphyxiés. Elle ouvrit la fenêtre et réussit à ranimer les petits, mais les oiseaux gisaient, les pattes en l'air, dans le fond de leur cage...

Québec, P.-Q., 9 octobre 1934. La Section de la Statistique publique aujourd'hui l'estimation finale des étendues en culture pour la province de Québec, au 1er juin 1934, comparativement au 1er juin 1933.

Le détail par région et par comté sera rendu public dans quelques jours.

ESTIMATION FINALE DES ETENDUES EN CULTURE

au 1er juin 1934 — 1933

Table with 3 columns: Cultures, 1934, 1933. Rows include: Blé, Avoine, Orge, Seigle, Lin, Sarrasin, Pois, Grains mélangés, Fèves, Mais Fourrager, Luzerne, Foin, Pâturages, Pommes de terre, Navets.

Il est quelque chose d'infiniment plus difficile que de faire de beaux vers, c'est de les vendre; aussi la rime des poètes est-elle toujours plus riche qu'eux.



La preuve EN EST FOURNIE ET AMPLEMENT!



L'opinion publique est le seul critérium valable d'après lequel se puissent réellement mesurer les mérites d'une cigarette. Et quand l'Opinion Publique accueille avec la faveur immense et l'enthousiasme exubérant qui ont marqué l'apparition des Sweet Caporals, vous pouvez avoir la certitude que cette cigarette possède des qualités qu'on ne trouve pas dans n'importe quelle autre.

Si vous voulez une cigarette bien arrondie et bien remplie de tabacs de choix mûris à point, une cigarette qui soit réellement douce en même temps qu'exquisément agréable, essayez la Sweet Caporal. Vous serez content d'avoir fait sa connaissance!

CIGARETTES SWEET CAPORAL

Collectionnez les "Mains de Poker"

ANTALGINE

Les maux de tête se font sentir dans les régions de la tête A, B, C, D, E, F. Pour connaître leurs causes lisez attentivement la circulaire incluse dans chaque boîte.

Advertisement for Canadian National with text: Taux réduits aller et retour DE VICTORIAVILLE à TORONTO \$8.35 DETROIT \$12.85 HAMILTON \$ 9.10 NIAGARA LONDON \$ 10.65 FALLS, Ont. \$10.00

Advertisement for Victoriaville Furniture, Limited with text: VICTORIAVILLE FURNITURE, LIMITED Victoriaville, Qué. MANUFACTURIERS D'AMEUBLEMENTS DE CHAMBRE A COUCHER ET DE SALLE A MANGER EN PLAQUE DE NOYER COMBINE ET MERISIER SOLIDE, SERVICE A DEJEUNER, ET ARTICLES EN FIBRE

Advertisement for Underwood typewriter with text: CLAVIGRAPHIE — VENTE — REPARATIONS UNDERWOOD N. MARTINEAU & FILS. 1019 Rue Bleury, Montréal.

Advertisement for Ovide Rocheleau & Fils with text: Ovide Rocheleau & Fils Chapeaux et Fourrures Gros et Détail 1376 rue Hart, Trois-Rivières, Qué.

L'Heure Littéraire

Directrice
Madame Lemaire Duquay.

FLEURS DU ROSAIRE

L'enfant qui parle de sa mère n'est jamais à bout de louanges.

Et l'enfant qui veut plaire à sa mère trouve, en sa tendresse, des ressources inépuisables.

Or, quand cette mère est la plus belle, la plus parfaite, la meilleure entre toutes, existe-t-il des paroles assez douces assez expressives, pour peindre dignement l'admiration de ce fils; y a-t-il des dons assez précieux qu'il ne recherche pour les lui offrir.

Les amants mystiques de la Mère incomparable de Jésus ont chanté, en des hymnes inspirés, toute la gloire émanant de la Vierge très pure, de l'épouse unique en sa céleste chasteté, de la femme des douleurs et de la Reine des élus.

Les uns, dans un saint enthousiasme, l'ont appelée "Maison d'Or", "Arche d'Alliance", "Étoile du Matin". Mais, combien nous semblent-ils plus délicats, plus exquis, ces noms de "Rose Mystérieuse", "Fleur de Jésus", "Lys de la Vallée".

Ainsi qu'une fleur, en effet, merveilleuse de beautés, elle a passé parmi les hommes, sans bruit, mais inondant la terre de l'arôme de toutes les vertus, que respireront avec délice toutes les générations.

Et lorsque l'âme béatifiée se fut détachée de ce corps sans tache, qui avait été le temple de Dieu même, au lieu de ses restes mortels de la Vierge-Mère, on trouva un lit de roses. N'est-ce pas dire que la dispensatrice des dons divins marque une prédilection pour ces fleurs qui symbolisent l'amour.

Offrons donc, à Marie, des fleurs.

Hélas! me direz-vous, les beaux jours de l'été s'en sont allés. Les parterres ont perdu leur éclat, leur parure. Quelques chrysanthèmes persistent encore. Mais, les pétales s'envolent, poussés par le vent d'automne; et bientôt, ce sera la désolation de toute végétation. L'hiver viendra. Alors, durant de longs mois, par une fleur toute nouvelle pour nous sourire.

Sans doute, avec vous, amis et amies, avec vous je pleure la mort de toute cette floraison, qui fut la joie des jours à peine vécus. Il est vraiment dommage de ne pouvoir toujours orner les autels de la Vierge de frais bouquets, vivants et parfumés. Cependant, laissez-moi vous dire qu'il est des fleurs immortelles, des fleurs dont nous sommes, pour ainsi dire, les créateurs; et ces fleurs, qui ont un charme à nul autre pareil, ce sont les fleurs de la prière.

En récitant des "Ave", avec amour et recueillement, pensons que nous offrons autant de roses à notre Mère Marie. Le chapelet, ainsi récité, deviendrait une magnifique guirlande fleurie.

Méditer sur les mystères de notre sainte religion, en disant le rosaire, est, sans contredit, la plus excellente des manières. Mais, cette méthode est-elle à la portée de tous? En ce siècle de vertige, d'agitation, d'énerverment, de calculs et de bruit, il est plutôt difficile, pour le plus grand nombre, de s'astreindre à la méditation assidue. Les enfants surtout ont grande peine à s'arrêter à la contemplation intérieure de ces scènes inspiratrices de la vie joyeuse, douloureuse ou glorieuse du Divin Maître et de sa Mère bien-aimée. Mais tous, petits et grands, nous aimons les fleurs. Nous savons ce qu'elles signifient de dévouement, d'attrayant, d'exquis. Le cadeau d'une gerbe embaumée nous émeut. Et lorsque nous voulons exprimer à quelqu'un le trop plein de notre joie, une sympathie profonde, l'hommage de notre respect, de notre admiration ou de notre reconnaissance; lorsque nous avons épuisé, semble-t-il, le vocabulaire de nos bons sentiments, nous demandons aux fleurs de nous prêter leur langage, indéfinissable de suavité et d'éloquence.

Agissons donc de la sorte envers la Mère de Dieu, qui est aussi la nôtre. Lançons, vers le ciel, des fleurs. Petits enfants, laissez s'épanouir, sur vos lèvres pures les lys du rosaire. Levez vers le ciel vos bras innocents, chargés de couronnes blanches. La Vierge, émue, enverra vers vous ses anges pour les cueillir.

"Je vous salue, Marie!" Recevez ma prière en gage de l'amour filial que j'ai pour vous. Que cet amour se change en une rose immortelle, qui soit encore sous vos yeux quand viendra mon heure dernière. Pensons ainsi en égrenant des "Ave".

Durant ce beau mois d'octobre, consacré au Rosaire, inondons de fleurs le trône de la Reine toute-puissante. Que pourra-t-elle nous refuser ensuite...!

MADAME LEMAIRE-DUGUAY.

FRAGILE

O Mortel orgueilleux, ne crois pas que ta main
Puis élever jamais de monument plus stable
Que la frêle maison faite de grains de sable,
Sur le bord de la mer, par un petit gamin.

L'inexorable flux démolira demain
Le travail que l'enfant croyait impérieux;
La terre peut trembler et, d'un choc formidable,
Détruire en un instant l'oeuvre du genre humain.

Qu'il soit rempli de morgue ou qu'il soit trop candide,
L'homme ici-bas ne sait fonder rien de solide,
Et ne peut défier le sort capricieux.

Puisqu'en vain nous voulons construire sur l'argile,
Levons les yeux plus haut et ne cherchons qu'aux cieus
Le seul palais vraiment qui ne soit point fragile.

Alonzo CINQ-MARS.

L'Instant Musical

LA GRANDE PITIE DU CHANT LITURGIQUE

Depuis que Pie X publiait en 1910 son Motu Proprio sur la musique sacrée, on a commencé en certains milieux la réforme du chant liturgique. On s'est mis courageusement à l'oeuvre, et l'on a la satisfaction de pouvoir se dire que le peuple entend au moins du chant convenable aux offices.

Dans certaines paroisses le travail est encore à faire au complet. D'autres ont le chant grégorien, mais l'exécution, faute de connaissances suffisantes de la part des maîtres

de chapelle, laisse grandement à désirer. Le goût est souvent faussé, et l'on s'en aperçoit dans le choix des pièces qu'on inscrit au programme des jours de fête.

On m'assure que dans certaines paroisses de la région, le sens patriotique de certain organiste l'emporte de beaucoup sur le sens liturgique. Ainsi à l'occasion de la St-Jean-Baptiste, le programme d'orgue n'avait pour thème que des chants canadiens. Avant la messe ce fut "O Canada mon pays mes amours" et "A St-Malo beau port de mer". Pour l'offertoire il fallait quelque chose de moins sautillant, on joua "O Carillon". Le cantique

de sortie ne fut rien autre que notre hymne national, "O Canada", chanté à pleine voix par le chœur. Je passe sous silence la messe en partie "à répétition" comme on en entendait avant la prétendue réforme du chant d'église.

Et Pie X qui voulait que son peuple prie sur de la beauté, comme on a raison de s'inquiéter de l'apathie quasi générale pour le chant liturgique, il me semble qu'il devrait y avoir au moins une commission de forme pour l'approbation des messes que l'on doit exécuter à l'église. Si le goût de nos organistes ou de nos maîtres de chapelle n'est pas juste, ils pourraient confier leur choix à cette commission qui les renseignerait sur les meilleurs pièces à exécuter. Ce serait un pas de fait vers le progrès. Et l'on éviterait des horreurs telles que celles dont j'ai parlé.

UN GREGORIANISTE.

LA MINUTE GAIE

Le Front.

On dit au petit Georges qu'il avait le front haut. Depuis lors, il examine le front de tout le monde.

L'autre jour, après avoir longuement contemplé son parain, qui lui est complètement chauve, il lui a demandé:

—Dis donc, parain, ton front, à toi, où donc qu'il finit?

C'est pour ça

M. de V... à son domestique:

— Eh bien! monsieur Baptiste mon flambeau Renaissance, il est cassé. Un flambeau qui avait trois cents ans d'existence!

Baptiste froidement:
— C'est pour ça monsieur.

Bons mots

On dit à Bébé:
— Ne demande jamais rien à table; les petit garçons doivent attendre qu'on les serve.

Or, l'autre jour, on oublia de servir Bébé. Que faire?
— Bébé réfléchit, cherche le moyen de se le rappeler au souvenir de sa maman. Puis tout-à-coup:

— Maman, les petits garçons qui meurent de faim, est-ce qu'ils vont au Paradis?

A Paris, un visiteur se présente chez un riche baron de ses amis.

— M. le baron est-il chez lui? demande-t-il.

— Non, répond le domestique, il est aux bains.

— A-t-il dit quand il rentre-rait?

— Non, il a dit seulement qu'il ne resterait pas longtemps.

Le visiteur s'assied et attend. Enfin, au bout de deux heures, il appelle le valet de chambre.

M. le baron ne revient pas, il est terriblement long; savez-vous où il est allé prendre son bain?

Le domestique. — A Nice.

IL FAUDRAIT LE PENDRE!

Qui donc? Lisez et vous comprendrez: Un paysan se moquait de son voisin, parce que celui-ci ne voulait, pas comme lui travailler le dimanche aux champs, mais qu'il cherchait, au contraire, à sanctifier le jour du Seigneur, en assistant aux offices divins.

"Suppose, lui dit le voisin dans l'intention de l'éclairer, suppose que j'ai sept louis en poche et que rencontrant un homme sur le chemin, je lui en donne six. Que diras-tu de cela?"

— Je le trouverais généreux, et je dirais que l'homme qui l'aurait rencontré en si bonne disposition le devrait bien de la reconnaissance.

— Fort bien! Mais si, au lieu de m'en savoir gré, il me jetait par terre et me volait le dernier louis que je me serais réservé, que diras-tu alors?"

— Le misérable, il faudrait le pendre; ce ne serait pas trop.

— Ami, c'est pourtant la ton histoire. Dieu t'a accordé six jours pour travailler et gagner



ton pain; il ne s'est réservé que le septième, nous a commandé de le sanctifier. Et toi, au lieu d'être reconnaissant de ces dons et de respecter sa volonté, tu lui voles le septième jour! Le cas n'est-il pas le même? Que t'en semble!"

Le paysan en convint, fit réflexion sur lui-même et s'amenda. Il avait reçu une bonne éducation première.

Louis Vuellot.

Le bonheur ne se donne pas; il s'échange. — Notre bonheur vient toujours d'autrui.

Comtesse Diane.

MAGIE

Manière de Métamorphoser un verre à boire en morceaux de cartes

Ce tour est extrêmement simple et n'est réellement qu'une illusion d'optique. On se fait verser à boire: quand on a vidé le verre, on fait avec le bras un mouvement, comme si on laissait tomber le verre, et qu'on voulait le retenir; on le laisse alors tomber entre ses genoux, ou dans sa serviette; on fait avec la même main un mouvement d'élan vers le ciel, comme si on y jetait le gobelet et l'on jette vivement en l'air les fragments des cartes que l'on tenait cachés entre ses doigts. Le spectateur, attentif à ce second mouvement, qu'il a cru être exécuté par l'escamoteur pour jeter le verre en l'air, et voyant descendre les morceaux de cartes, croit que le verre a été métamorphosé en ces morceaux.

Pourquoi les habitudes. — Et voilà où j'admire la sagesse de la Providence dans le cadeau qu'elle nous a fait des habitudes. Impossible à l'homme de refaire à tout instant le travail complet d'enquête que réclamerait théoriquement la poursuite de la vérité... Dieu lui dit cependant d'agir. Mais Dieu lui dit aussi: fais-toi des provisions à l'avance pour les bonnes habitudes. N'épargnez aucune peine pour les faire contracter aux enfants. Dites bien aux mères qu'elles habituent leurs bébés aux signes extérieurs de piété; c'est autant de gagné, de préparé à l'avance, sur le terrain de la sensibilité; dès l'âge de 2 à 3 ans aux premiers balbutiements, il faut leur apprendre à réciter de petites prières. Il n'y entendent rien; n'importe! Il n'est jamais trop tôt pour donner le bon pli à la branche qui pousse. Au catéchisme soyez impitoyable pour le mot à mot (sans négliger de l'expliquer)! Mettons que la formule apprise par coeur soit d'abord vide de sens; c'est en tout cas un récit écrit tout préparé où les idées viendront tout naturellement occuper plus tard la place que les attendent... Lectures, jeux, conversations, amitiés, etc. tout cela est à employer, toujours pour la même raison philosophique de former de bonnes habitudes.

Père Baron, O.M.I.

Le 18 mars dernier, Madame Léon Mercier-Gouin, dont le dévouement infatigable aux oeuvres catholiques et sociales est connu de tous, donnait dans le salon rose de l'Hôtel Windsor à Montréal une conférence d'un vif intérêt. Elle faisait revivre en traits sobres mais combien émouvants l'enfance de Sir Lomer.

De cette conférence nous détachons l'anecdote suivant qui raconte la guérison extraordinaire de Sir Lomer par l'intercession de la Bonne Sainte Anne. Nous laissons la parole à Madame Léon Mercier-Gouin: "J'aurais encore tant de choses à vous raconter sur Sorel. Le temps me presse, je ne puis terminer sans vous dire au moins comment Lomer Gouin fut guéri de son mal. De plus en plus inquiet du sort de son neveu, le notaire Gouin décida de le renvoyer à sa mère. Le changement d'air le sauvera peut-être! Les Grondines, c'est tout de même la campagne!... La joie de revoir les siens est obscurcie chez l'adolescent par la constation qu'il la gêne remplace le confort de la vie de Sorel; l'atmosphère de tristesse qui règne entre les murs de la petite maison envahit l'âme déjà désespérée de Lomer. Il est une lourde charge pour sa mère qui ne peut lui donner que son amour angoissé. Il n'a plus les bons repas vivifiants de chez l'oncle.

"Ce retour aux Grondines fut le temps le plus douloureux de ma vie" dira plus tard sir Lomer. "Il mit en moi un horreur de la pauvreté, une crainte de la douleur physique dont l'intensité ne s'affaiblira jamais".

"Dans ces circonstances, le mal s'aggrave; la gangrène s'empare de la jambe droite. Un médecin de Sainte-Anne-de-la-Pérade, appelé en consultation, ordonne le transport à l'hôpital de Québec, avouant que seule l'amputation du membre malade peut sauver l'enfant. Le départ est pour le surlendemain. Lomer, assis derrière la maison, se cache pour saugloter; il étend sa pauvre jambe au soleil; il frissonne en la contemplant, comme on fait d'une chose chère et qui n'est déjà plus à soi; il a envie de hurler de peur; les semaines d'hôpital l'affraient; il songe à sa vie brisée. Soudain une main se pose sur son épaule, une voix dit: "Ne pleure pas! tout ira bien! tu vas guérir!" Il se retourne, se précipite dans les bras de celle qui parle. C'est une cousine qui a deux fois son âge et s'appelle Anna Eugène. Depuis quelques jours elle observe Lomer, elle a deviné son désespoir et son angoisse, elle lui dit les mots qu'il faut; et le jeune homme jette soudain dans ce coeur de vieille fille tous ses secrets d'enfant meurtri.

"Ecoute, décide Anna, en le serrant contre elle, on ne te la coupera pas la jambe. J'ai un peu d'argent, demain je pars avec toi pour Sainte-Anne et on restera là-bas dans l'église jusqu'à ce que tu sois guéri".

"Le lendemain, en effet, partait des Grondines un pèlerinage pour le sanctuaire de Sainte-Anne-de-Beaupré. Oh! l'embarquement sur ce petit bateau, l'Étoile, nom prédestiné, qui pour la deuxième fois portait Lomer vers un destin nouveau. Sur des béquilles ou dans les bras d'Anna, qui enlève comme une plume l'enfant si léger, le voyage s'accomplit.

"Les deux pèlerins ont tout juste de quoi payer une nuit à la pension, — les repas on les a avec soi dans un panier. Le premier jour, au pied de la grande statue dorée de sainte Anne, les prières restent sans réponse. Qu'importe, ce sera pour demain! Anna rentre avec son fragile fardeau dans un des humbles refuges de la grande rue.

"La nuit est longue, et dès le lever du soleil, les deux suppliants attendent l'ouverture des portes du Sanctuaire; il est de si bonne heure qu'aucun autre pèlerin n'est encore là. Lomer est seul avec Anna, dans la petite chapelle de la côte — la grande église n'existe pas encore.

— L'enfant prie tout haut: "Bonne Sainte Anne, sauvez-moi... gardez-moi ma jambe... Bonne Sainte Anne, j'ai peur... si peur... je veux vivre". Inlassablement, Lomer redit les mêmes mots... il fixe les yeux fiévreux sur le visage inanimé de la statue... Soudain il est secoué d'un grand frisson... il se met à pleurer... pleurer... s'agenouille tout bouleversé et déclare à Anna: "Je suis guéri!"

"Anna n'éprouve aucune surprise. Elle n'a jamais douté et Sir Lomer dira plus tard: "C'est la foi de ma cousine qui m'a sauvé". En apparence, cependant, rien ou presque rien changé, sauf que l'enfant rentre aux Grondines sans soutien et joyeux. Les plaies de la jambe sont toujours là, mais Lomer ne les sent plus. Il a cessé de souffrir.

"Après quelques semaines, ses plaies se cicatrisent, Lomer engraisse, se développe, il a de belles couleurs aux joues, il a de belles dents. Il n'est plus question. Miracle de la suggestion, peut-être! Ce ne fut jamais l'opinion de Sir Lomer qui, toute sa vie, gardera à sainte Anne une reconnaissance et une confiance inébranlables.

"On retrouve la preuve de cette confiance 50 ans plus tard, lorsqu'en pleine crise cardiaque, quelques jours avant sa mort, Sir Lomer dit à quelqu'un de sa famille: "Je ne veux pas mourir, vite faites un contrat avec sainte Anne". Combien d'hommes, à la fin d'une vie, retrouvent, à l'exemple de Lomer Gouin, les accents et la foi de leur jeunesse!"

VICTORIAVILLE

LE CHALET DES CEDRES CLOT UNE SAISON BIEN REMPLIE

Sous la direction active et intelligente de M. le Docteur Edgar Larouche, dentiste, le Chalet des Cedres vient de terminer une saison des plus actives et des plus brillantes.

Parmi les activités, mentionnons: nombreux tournois de croquet et de tennis entre les membres du Club et des Clubs invités des Trois-Rivières, Shawinigan Falls, Sherbrooke et autres.

Au croquet: les "Victoria", les "Leblanc", les Sonimes, tous de cette ville, acceptèrent les invitations du Chalet. Il y eut aussi au cours de la saison de nombreuses parties de Bridge, chaudement contestées. Des réceptions, de l'entrain, de la galette, toujours au programme.

Ces jours derniers, les directeurs du Chalet, sous la présidence du Dr Larouche, organisèrent une soirée très réussie en l'honneur des vainqueurs dans les différents jeux. Il y eut distribution de plusieurs magnifiques coupes, offertes par M. J. N. Parenteau, la Shawinigan Water & Power Co., le Club de Tennis et

la Northern Electric. Les heureux gagnants au Tennis furent, pour les jeunes filles: Mlle Fernande Desco-teaux; pour les garçons, ligue sénior: MM. Georges-Aimé Giroux et Antonio Mailhot; ligue junior: M. Jean Massicotte. Au croquet: M. Paul Henri Desco-teaux.

Il convient de féliciter, d'une manière toute spéciale, M. Giroux, qui a remporté deux coupes, par le fait qu'il fut vainqueur, cette année, et aussi durant les trois dernières années. Il a donc le droit de remporter la coupe donnée par le club de Tennis chez lui. Elle était exposée au chalet depuis huit ans, et personne jusqu'à aujourd'hui n'avait eu l'honneur de l'emporter à domicile.

Les gagnants aux parties de Bridge fut M. Maurice Hudon.

On a procédé aussi au tirage du mobilier de chambre offert par la Victoriaville Furniture. C'est M. Carrier, de Plessisville, qui fut l'heureux gagnant.

Le prix de présence avait été donné par Mlle Talbot de cette ville.

Les Directeurs du Chalet sont: Président, Dr J.-E. Larouche; Vice-Président, M. J. E. C. Giroux; Directeurs: MM. Romulus Guay, Damasse Champagne et Raoul Jolicoeur.

Enfin, samedi, le 6 octobre, avait été organisée une grande partie d'huitres, qui se transforma, sur la fin, en une véritable soirée du bon vieux temps. Une cinquantaine de convives étaient présents, et on s'amusa ferme, toujours galement et gentiment.

EXTRAORDINAIRE VITALITE DU BLE

Ne semble-t-il pas prodigieux que des grains de blé, enfouis depuis plus de trois mille ans, puissent, de nos jours, semés dans la bonne terre, germer et revivre, après si long-temps?

Et, cependant, cela est! Du blé d'il y a trois mille deux cent quatre-vingt-cinq ans est semé, germé, croît, vit à nouveau.

Voici le fait: On avait, dans la tombe de Tout-Ank-Amon, retrouvé du blé mis dans cette sépulture en l'an 1353 avant Jésus-Christ.

M. Hermann Trell, un des rois du blé, put en avoir quelques grains. Il les fit planter dans ses propriétés de l'Alberta.

Ce blé a germé; une dépêche l'a annoncé. N'est-ce pas là une grande merveille que, pendant près de trente-trois siècles endormi, il n'ait rien perdu de ses qualités vitales et puisse ainsi revivre, ressusciter, donner de beaux épis dans notre moisson actuelle?

PENSEES
Si la fortune ne donne pas de l'esprit elle fait du moins que chacun nous en prête.

L'avare laisse tout à ses héritiers, sauf des regrets.

Quand on nous loue, c'est toujours aux dépens de quelqu'un.

Bien des orgueilleux n'aiment l'ombre que parce qu'ils s'estiment des flambeaux.

Quand Rivière-du-Loup reçut son nom

Quand Champlain fuma le calumet de la paix avec un chef sauvage sur le site actuel de Rivière-du-Loup, il baptisa l'endroit d'après le nom de la tribu sauvage: les Loups. Le tabac qu'il fuma avec tant de délices en cette circonstance historique était celui, d'excellente qualité, que l'on cultivait dans le district de Saint-Laurent, plus populaire encore aujourd'hui sous le nom Alouette—le produit de la belle province de Québec.



10¢ Conservez les Cartes Gagnantes

LE TABAC À PIPE

ALOUETTE

est le choix des connaisseurs

La Cie B. Houde Limitée—Québec

Ge qu'il y a de mieux pour le rhume des enfants

Les mères de deux générations ont fourni la preuve que Vicks Vaporub est le moyen certain de soulager le rhume. C'est ce qu'il y a de meilleur pour les enfants ainsi que pour les adultes. Agissant par ses vapeurs et comme un cataplasme, il arrête le rhume plus rapidement. Pas de "drogues" qui bouleversent les digestions délicates et amoindrissent la résistance.



UN REMEDE REMARQUABLE

VICKS VAPORUB

Ma femme se plaignait beaucoup de maux de tête," écrit M. David Esslinger de Vogreville, Atla. "Elle n'avait pas d'appétit et ressentait souvent des renvois acides dans l'estomac, de plus, elle était constipée. Après l'usage de quelques bouteilles de Novoro du Dr Pierre elle recouvra la santé et depuis lors elle se porte très bien. C'est un remède des plus remarquables et il nous a aidés en bien des façons." Cette médecine expérimentée est bien connue pour son excellent effet sur l'action de la digestion et de l'alimentation; elle aide à acquérir une bonne santé. Fournie par des agents locaux seulement; pour renseignements écrire à Dr. Peter Fahrney & Sons Co., 25-01 Washington Blvd., Chicago, Ill. Livré exempt de douane au Canada.

LA GRIPPE, LA TOUX LES GROS RHUMES EXIGENT LE SIROP ESKIMO

Composé d'écorces et de racines naturelles. Vendu par tous les pharmaciens et marchands. Cie Onguent Eskimo Mansonville, Québec.

GIN CANADIEN

FABRIQUÉ SELON UNE ANCIENNE FORMULE HOLLANDAISE.



CROIX D'OR melchers

MELCHERS DISTILLERIES LIMITED - MONTREAL ET BERTHIERVILLE

Pour la peau des bébés



Vaseline BLANCHE

On sait tout... (suite de la première page)

tion que la ville de Nicolet desservie par la Southern à des taux beaucoup plus favorables que ceux offerts actuellement par la Shawinigan Power. Si la Shawinigan Power refuse de faire des concessions véritablement avantageuses pour le consommateur nicolétain un grand nombre de citoyens sont en faveur de la municipalisation de l'électricité en cette ville. Après information prise dans plusieurs municipalités, la ville de Nicolet semble être l'une des municipalités de la rive sud du St-Laurent qui est la plus exploitée par la Shawinigan Power. Tous les consommateurs de cette ville attendaient avec impatience l'expiration du contrat se terminant au mois d'octobre 1934 afin de pouvoir se libérer du trust qui les étreint depuis un si grand nombre d'années. Tous par l'intermédiaire de leurs représentants au conseil de ville sont décidés de lutter jusqu'à leurs dernières ressources pour obtenir des taux d'électricité populaires protégeant ainsi le petit consommateur.

LE CONSEIL RECOIT LES REPRESENTANTS DE LA SHAWINIGAN

Lundi, le 1er octobre courant, le conseil de cette ville recevait à 8

Cartes Professionnelles

Honoré Grenier B. A., LL. L., C. R. AVOCAT Nicolet, P. O. Sec. des Commissaires Civils — Diocèse de Nicolet

J.-Alfred Gaudet AVOCAT NICOLET

Paul.-A. Trahan, B.S., LL.B. Avocat — Barrister Nicolet, P. Q.

Henri R. Dufresne LL.B. NOTAIRE Syndic autorisé de la loi de faillite Rue N.-Dame Nicolet

Gérard BOYER Notaire Rue Léon XIII Nicolet P.Q.

Téléphone 106 B.P. 300 Dr MORAS MANSEAU D.D.S. L.D.S. Chirurgien Dentiste Tous nos travaux exécutés sans douleur, satisfaction assurée, téléphone ou écrivez pour condition et rendez-vous.

Dr H. Chatillon Dentiste B. A. L.C.D. D.C.D. En face de l'hôtel de ville Nicolet, P. Q.

Tél. No 163 Dr J.-N. Demers, M.D.V Médecin Vétérinaire Rue Plessis Nicolet, P. Q.

TELEPHONE 170 DOCTEUR PAUL-MARC ST-PIERRE MEDECIN-CHIRURGIEN Ex-chirurgien-assistant à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Ex-assistant professeur d'Anatomie à l'Université de Montréal. Chirurgien à l'Hôpital du Christ-Roi de Nicolet. NICOLET, P. Q.

TELEPHONE 81 DOCTEUR GEORGES-ETIENNE ROY, Ex-Étudiant de l'Université de Paris SPECIALITE: Chirurgie générale, Urologie, gynécologie. Chirurgien à l'Hôpital du Christ-Roi de Nicolet RUE NOTRE-DAME, NICOLET, P. Q.

hrs du soir, en la salle de l'Hôtel-de-ville, deux représentants de la Shawinigan Electric Power, MM. Parenteau et Langlois, en rapport avec la question du renouvellement du contrat de l'électricité, se terminant le 6 octobre courant entre la ville et cette compagnie. En réponse à l'offre que la ville a fait à la Shawinigan lors de sa séance du conseil samedi le 29 septembre dernier, au sujet du taux domestique, à savoir que la ville était disposée à accepter l'échelle suivante: .05 pour les 30 suivants Kilowatts; .03 pour les 30 suivants Kilowatts; .024 pour les 140 suivants et .012 pour la balance, et \$12.00 pour les lampes de rues, les représentants de la Shawinigan ont offert une échelle encore plus avantageuse pour la consommation domestique mais à certaines conditions, à savoir: un taux de \$15.00 par lampes de rues et le renouvellement du contrat pour 10 ans. Voici les nouveaux taux offerts par la Shawinigan, le 1er octobre courant: .05 pour les premiers 30 kilowatts; .024 pour les 160 suivants et .012 pour la balance. Son Honneur le maire Biron invita M. Parenteau à monter sur le théâtre afin d'entreprendre l'étude des différents projets offerts réciproquement par la Shawinigan et la ville de Nicolet. M. l'échevin J. Bte Métivier admet que la ville pour la consommation domestique que la Shawinigan offre acceptable et soulagerait certainement le petit consommateur, mais il s'objecte aux conditions exigées par la Shawinigan, à savoir: un taux de \$15.00 par lampe de rue et au renouvellement du contrat pour 10 ans, prétextant qu'une enquête sur les taux de l'électricité vient d'être ordonnée par le gouvernement provincial et qu'avant le rapport de cette enquête la ville de Nicolet ne veut pas se lier les mains pour 10 ans. Il cite la ville de Richmond de laquelle il a eu des renseignements de son greffier, qui a la même population que Nicolet, la même quantité d'électricité que Nicolet, à laquelle la Southern Electric vend l'électricité à un taux encore plus bas que ceux que la Shawinigan offre actuellement à Nicolet et sans qu'il ait de contrat de franchise de signer entre les deux intéressés. Son Honneur le maire Biron suggère que la question soit soumise à la Commission des Utilités publiques. Le représentant de la Shawinigan déclare que si la ville de Nicolet en appelle à la Commission des Utilités Publiques, la Shawinigan exposera aussi ses objections, et le règlement de la question pourrait traîner en longueur de temps. Or pour arriver à une entente plus courte, le représentant de la Shawinigan dit qu'il n'a pas d'objection que la prochaine lecture des compteurs et les suivants soient faites en conformité des nouveaux taux offerts par la Shawinigan et qui semblent acceptables par la ville jusqu'au moment où la Shawinigan aura rendu sa décision au sujet du contrat de franchise de 10 ans que la ville de Nicolet ne veut pas signer lorsqu'il aura fait connaître à la dite compagnie les objections de la ville à ne pas signer ce dit contrat. Cette proposition fut acceptée par le conseil. M. l'échevin Métivier fait remarquer qu'il serait souverainement injuste de la part de la Shawinigan Electric Power de se venger sur les consommateurs d'électricité de cette ville en les privant des taux assez favorables offerts actuellement par la dite compagnie par le fait que le conseil refuserait de signer un contrat de franchise de 10 ans. Puisque la Shawinigan, après étude, considère que les taux offerts actuellement lui seront encore favorables elle n'étant pas aux consommateurs, l'échevin Métivier ne voit pas sur quoi la Shawinigan puisse se baser pour prétendre qu'elle ne pourrait pas retirer les mêmes profits sans avoir de franchise de 10 ans de signer plutôt que si elle en avait une. La plus longue franchise que la ville de Nicolet peut consentir à signer actuellement déclarait l'échevin Métivier, c'est celle d'un an. Tant qu'au taux de \$15.00 par lampe exigé par la Shawinigan au lieu de celui de \$12.00 offert par la ville et de l'obligation d'une franchise de 10 ans l'échevin Métivier demande pourquoi cette exigence? Premièrement, reprit le représentant de la Shawinigan, c'est sur les lampes de rues que la compagnie compte réaliser un peu de profit, et secondement, il y a l'entretien. Ce n'est pas la ville de Nicolet qui entretient ces lampes, qui les renouvellent lorsqu'elles brûlent ou se brisent, dit en terminant le représentant de la Shawinigan. Oh! reprit l'échevin Métivier, si ce n'est que la question de l'entretien qui épeure la Shawinigan, elle peut dormir tranquille, car je me assure qu'il y a longtemps que les frais d'entretien sont payés, et je puis ajouter que l'entretien actuel ne lui coûte pas cher, si on en juge par les braquettes qui soutiennent les lampes, la rouille et la poussière qui ornent les bras et les reverberés de ces lumières en notre ville, il ne faut pas non plus oublier l'ornementation des fils d'arrainées, ajouta l'échevin Leclers. L'échevin Métivier demanda ensuite comment il se fait que certains contrats privilégiés aient été accordés à certains particuliers de cette ville dans le cours de la franchise de 10 ans qui se termine cette année? C'est un problème difficile à régler aujourd'hui et qui met le conseil dans l'embarras car ces quelques particuliers qui jouissent de ces contrats privilégiés préfèrent aujourd'hui rester sur ces taux privilégiés préférant payer moins cher que sur les taux offerts actuellement

Le Café Lemay C'est le restaurant où vous êtes toujours bien servi. Au Café Lemay, vous avez des repas à toutes heures: repas réguliers et à la carte.

AU Café Lemay nous faisons une spécialité des "sundae Cup", à l'endroit où le service est parfait et la satisfaction garantie

Pour vos Chapeaux J'ai le plaisir d'annoncer à ma clientèle que j'ai en magasin un assortiment des plus complets dans les chapeaux d'automne. J'ai à vous offrir, Mesdames, Mesdemoiselles, les feutres les plus nouveaux, les nuances les plus belles et les formes dernier style. Les prix, comme toujours, sont à la portée des bourses.

Madame Allard Modiste de chapeaux Coin Plessis et Panet

le 13 août, qu'elle sentit les premières atteintes de la terrible maladie qui devait la conduire au tombeau. Le 23 août, elle reçut les derniers sacrements de l'Eglise dans les sentiments de la plus édifiante résignation. La souffrance la trouva forte et courageuse jusqu'à sa mort. Ses funérailles eurent lieu le 1er octobre courant dans la chapelle de la Maison-Mère de la communauté de Nicolet. Le service, funèbre fut chanté par M. l'abbé Alfred Bernier, aumônier de la communauté. On remarqua au chœur, Mgr Z. Lahaie, P. A. V. G., du Séminaire de cette ville, Mgr P. A. St-Germain, P. D. directeur spirituel à l'Ecole Normale, MM. les chanoines C. Arseneault, supérieur du Séminaire et J. Bourgeois, directeur du Grand Séminaire; MM. les abbés A. Tailleux, assistant-aumônier de la communauté au Pensionnat, N. Pepin, aumônier de l'Hôtel-Dieu, E. Ramond, G. E. Bergeron, de l'évêché, E. Charland, W. Houle, H. Pepin, F. Yergeau, L. Fontaine, R. P. Jetté, a. m. m. et Jules-André Thibodeau, P. E. Côté, accolytes, parents de la défunte. Parmi les parents et les amis de la défunte, on remarqua: M. et Mme Joseph Leduc, Joseph Hébert, Jacques Hébert, M. et Mme A. Desrochers, Eddy Thibodeau, J. Simard, Alp. Rheault, Ludger Côté, Noël Côté, Lucien Côté, Ph. Bourk, W. Lupien, Geo.-Et. Côté, Melle Alvina Bourk, Yvette Côté, A. M. Rheault, Roger Côté, Stanislas Clément, Mmes H. Biron, Bruno Thérien, Roland Gélinas, Paul Rousseau, Urbain Caron, Maurice Allard, Miles Mad. Trahan, Irène Roy, Yvonne Lucie, Florette Beauchesne, Annette Thérien, Alice Boisvert, Madeleine Boisvert, Mad. Gélinas, Miles Claire et Rita Dubuc, Rollande Beaulac, Gertrude Proulx, Mabelle Allard, Rachel Duval, Irène Caron, Jeanne Duguay, Alexandrine Martin, Yvette Caron, Ludgarde Lemire, Dolores Lemire, M. Jeanne Bellerose, Angéline Thérien, Fleur-Angé Proulx, Juliette Caron, Gabrielle Vallières, Gertrude Martin, Anita Smith, Thérèse Courchesne, Elvada Duguay et Claire Déslats. La communauté des Rév. Soeurs de l'Assomption de la Ste-Vierge ainsi que la famille Pratte ont reçu un grand nombre de sympathies de la part des nombreux amis de la communauté et de la famille. Toute la population de Nicolet se joint aux amis de la communauté et de la famille Pratte pour leur offrir ses plus sincères condoléances.

REUNION DES AMICALISTES A STE-MONIQUE Récemment l'Alma Mater, ouvrait toutes grandes ses portes hospitalières pour recevoir ses anciennes élèves, invitées pour la première réunion de l'Amicale. Aussi, dès les 8 1/2 heures l'avant-midi, nous pouvions voir arriver un joyeux défilé des religieuses, dames et demoiselles, c'est alors un échange de baisers, d'amitié fraternelle pendant que toutes se faisaient un devoir de venir s'inscrire au registre de l'Association. Mais voici que tout à coup les cloches de notre église paroissiale se mettent à sonner et de leurs sons argentin, appellent ses enfants à venir s'agenouiller au pied de l'autel afin de commencer cette belle journée en assistant au St-Sacrifice de la messe. Notre curé M. l'abbé Chs. Ed. St-Germain, officia à la messe. A l'Evangile, il nous rappela par d'éloquentes paroles, le rôle d'une vraie et bonne amicaliste. Le chœur de chant des Enfants de Marie sous la direction de la Révérende Sr Ste-Patricia fit entendre les cantiques suivants: Nous revenons solistes: Mlle Estelle Chauvette. Le lys de la Vallée. Aux chants de ma reconnaissance, solistes: Mlle Lizotte. Immédiatement après la messe, le défilé de religieuses, de dames et demoiselles se remit en marche vers l'Alma Mater où la plus chaude réception attendait les invitées. Maitresses et élèves échangeaient de nouveaux leurs témoignages d'affection et de sincères attachements. Après s'être réciproquement saluées elles se dirigèrent vers la salle de réception où les dames et les demoiselles du comité avaient préparé les tables du banquet. M. l'abbé St-Germain voulut bien accepter la présidence et témoigner ainsi le vif intérêt qu'il porte à l'oeuvre de l'Amicale.

L'ACTUALITE a voi d'oiseau OTTAWA Les actions de notre Banque du Canada se sont enlevées comme des petits pains chauds. Plus de dix millions pour une demande de cinq millions. Evidemment cette institution a la confiance des placeurs de fonds. L'emprunt à l'emprunt gouvernemental suscite aussi beaucoup d'intérêt; Des samedi, le 6 courant, plus de \$175,000,000, ont été souscrits. Bien que le taux d'intérêt soit bas, ceci indique la confiance absolue des prêteurs dans la solidité de la structure financière de notre pays. MONTREAL On parle fortement dit-on en la métropole, d'une exposition universelle pour 1935. C'est commencer fort tard l'organisation d'une semblable démonstration. Si l'on parlait de mettre cette affaire en marche pour arriver à faire quelque chose de beau et grand en 1942, 300ième anniversaire de la fondation de Montréal, vraiment, c'aurait du gros bon sens. Mais, pour 1935?... Ça ressemble à un jeu d'enfant... Chicago avait son exposition "Un siècle de Progrès"; on veut que l'exposition de Montréal, soit annoncée sous la rubrique "Qua-

LES PAPIERS A CIGARETTES DONT LA VENTE EST LA PLUS RAPIDE AU CANADA VOGUE CIGARETTE PAPERS PAPIERS A CIGARETTES VOGUE D'UN BIANC PUR LIVRET ORDINAIRE OU AUTOMATIQUE SEULEMENT 5

La Bonne Presse ET LES JOURNAUX HEBDOMADAIRES Texte de la résolution adoptée par l'Association des Journaux Hebdomadaires C. F. en convention dans la ville de Québec les 6, 7 et 8 octobre.

"A Son Eminence le Cardinal Villeneuve, Archevêque de Québec. "Les membres de l'Association de la presse hebdomadaire de la province de Québec, réunis en congrès ont adopté sur la proposition de M. Edouard Fortin, M.P.P. appuyé par M. Jean-Marie Carrette, la résolution suivante: "Tous les directeurs de journaux hebdomadaires de longue française, membres de notre Association se rendant compte de l'influence qu'exerce la presse sur l'opinion publique et étant parfaitement conscients des responsabilités qui leur incombent de par leur titre de fils de la sainte Eglise catholique témoignent à Votre Eminence leur vif désir et leur ferme résolution de continuer l'exercice de leur profession selon les principes de la sainte Eglise et de toujours agir conformément aux instructions et directives que leur donneront votre Eminence ou vos représentants. "Etant donné l'importance que le Saint Père attache à l'apostolat laïque en ces temps troublés, tous les membres de notre Association adhèrent fermement à la campagne entreprise par la bonne presse en faveur de la propagation de la foi, de l'élevation du niveau moral et intellectuel de notre population et de la correction de ses moeurs. "Conséquemment, les membres de notre Association désirent que les journaux que nous représentons soient considérés de la bonne presse et que comme tels ils soient dans la pensée de tous ceux qui, à l'avenir font campagne en faveur de la bonne presse. "En fils soumis de votre Eminence, nous nous sousscrivons, L'Association des hebdomadaires canadiens-français de la province de Québec."

CARTES PROFESSIONNELLES La Compagnie de Tricot de Nicolet Nicolet Knitting Company H.-N. BIRON, Prop. RUE NOTRE-DAME NICOLET, P. Q.

Avec les compliments de Arthur Martin Gérant de CONSOLIDATED OPTICAL CO. LTD NICOLET OPTICIEN — HORLOGER — BIJOUTIER Si votre vue fait défaut, consultez l'opticien diplômé Omer CAMIRAND. Examen gratuit de la vue. Défauts de la vision, corrigés par les verres cylindriques et composés. Réparations générales de montres, bijoux et horloges. Assortiment varié de montres, pipes, bijoux, cadeaux. Aussi choix complet de cartes postales.

Omer Camirand Opticien — Horloger — Bijoutier GROS ET DETAIL NICOLET, P. Q. Guild, Membre Board of Trade Montréal Corn Exchange, Téléphone: Bell Nicolet 104 Adresse Télégraphique: Aston Junction Code Dowlings 4e Edition Alexandre Gaudet, M.P.P. EPICERIE & PROVISIONS EN GROS Etablie en 1893. ASTON JCT. P. Q.

ATELIER PHOTOGRAPHIQUE MME PH. COULOMBE Portraits, cartes postales et mortuaires, moulures, encadrements, copies de vieux portraits. Agrandissement. Les clichés sont conservés. Impressions d'amateurs à bas prix.

Entrepreneurs de Pompes Funèbres MM. Arthur et Nap. Rousseau sont organisés pour répondre à tous les besoins de la population de Nicolet et des environs, dans les circonstances malheureuses ou heureuses de l'existence. Service d'ambulance, autos, cercueils de tous les prix, emballage. Pour les funérailles, les mariages, les baptêmes, adressez-vous toujours à: ROUSSEAU & FRERE Nicolet Rue Notre-Dame

ROLLAND LEMIRE GARAGE SPECIALITE: Peinturage d'Automobiles. Agent pour Durant — Dodge. L'émail Laque Moderne pour le fini d'automobile ROXO NICOLET

HOTEL LEBEVRE (HOTEL MODERNE) En face du Couvent des Rév. Soeurs de l'Assomption Service de taxis à tous les trains. Service régulier à Ste-Angèle. Départ: 8hrs a.m. — 12hrs p.m. — 2hrs p.m.

Téléphone 98 Casier Postal 78 Garage LAURIER LEMIRE REPARATIONS GENERALES OUVRE GARANTI NICOLET, QUÉ. RUE NOTRE-DAME

TOUJOURS LE MEME SERVICE Depuis au-delà de cinquante ans, nous nous efforçons de donner satisfaction à notre clientèle. Nous croyons y avoir réussi, puisque la confiance de nos clients ne s'est jamais démentie. Vous trouverez toujours à notre maison une marchandise de choix, des prix à la portée de tous. EMMANUEL ROUSSEAU MARCHAND Ferronneries — Epicerie — etc. en face du Marché NICOLET

Le seul représentant autorisé du journal "Le Nicoletain" est M. Rodrigue Camirand. Confiez-lui vos nouvelles, vos annonces et vos abonnements. Rue Léon XIII Nicolet, P. Q.

Marcel Gélinas Poète — Radio — Laveuse Spécialité: — Réparation de Radio Nicolet, P. Q.

"Le Nicoletain" Journal bi-mensuel, est la propriété de M. Camille Duguay, journaliste. Il est temporairement imprimé aux ateliers de "L'Echo de St-Justin", St-Justin, Co. de Maskinongé, propriété de M. W.-H. Gagné. bonnes choses pour notre peuple. M. Brugère arrive avec sa famille, Mme Brugère et quatre enfants, Jacques, Nicole, Daniel et Alain. A la photo que nous transmettent les journaux, nous présumons que nos nouveaux hôtes sont tout-à-fait charmants.